

# **DEMANDE DE LICENCE** PAR INTERNET

2023 2024

Merci d'écrire en	MAJU	JSCU	ILES	d'ir	npr	imer	ie et	au	sty	/lo à	þ	ille	• - À	C	10:	IS	ĖR'	VΕ	Ŗ3	A	ŅS	PA	ŖΙ	įΕ	ÇL	ŲΕ	3
Club	Ш	Ш					Ш		$\perp$	$\perp$							L	L						L		$\perp$	
RENOUVELLEMENT DE LICENCE En cas de modifications concernant des changements ou corrections d'adresse, de code style, de date de naissance, etc., veuillez cocher la case ci-contre et indiquer ces modifications dans la ou les rubrique(s) «nouveau licencié ».																											
ADRESSE MAIL PERSONNELLE Veillez à vérifier ou à inscrire votre adresse mail pour recevoir votre attestation de licence dès l'enregistrement par votre Club.  Les informations relatives aux notice						/ez déj ance (				•									con	su	tab	les	sur	: f	 	rat	te.f
Adresse e-mail du lice																											
		T	П	T	Т	П	Т	T	T	1	@	T	Ì	Ī	T	ī	ī	ī	Ī	Ī	ī	ī	ī			-	
<b>A</b> 1010/2 111102																		7									· _
NOUVEAU LICEN	CIE DA	ANS	LE C	LUE	(ou	modifi	catior	ns po	our le	es rei	าดน	velle	eme			N									M	m	e L
▼ Nom	LΤ	Ιī	ī	ī	ιi		1			ı					▼ Pi	enc	om 	ı	ı	ı	ı	ī	ı	ı	ī	ī	ī
▼ Date de naissance : jour/mois	s/année	Щ.	_												_	<u> </u>		_						L			
						à indic tégorie												ce c	ar e	lle							
▼ N°	▼ Rue, I	Bd, Av	enue,	Cours	5		<b>▼</b> No	m d	le la v	voie																	
							Ш																			$\perp$	
▼ Appartement, Étage, Esca	lier, Imn	neuble	e, Bâtii	ment	, Rési	dence,	•••																				
									_																		
▼ Lieu-dit 	1 1	1 1	1	i.	ī	<b>▼</b> C	ode p	ost	ai 	1		ì	V Co □	mn	nune 	<b> </b>	ī	ı	ı	ı	ï	i i	ı	i	ï	ï	i.
▼ Téléphone 1				<b>T</b> élé	] phon	e 2	ш		Ш			L				_	_	_			▼ (	Code	style	- (v	oir a	u ve	rso)
			ĺ			Ĭ-			Т																		
INFORMATION D	OLID I	ECO	NTD	Ω I	יים :	JONG	)DA	BII	ITÉ	. /	ia	_	mai	nt	nai	ı e I.	06 (	liria	102	nte		nro	foc		urc	`	
INFORMATION POUR LE CONTRÔLE D'HONORABILITÉ (unique Nom de naissance  V Numéro de département de naissance								<b>V</b>	<b>′</b> Ville	e de	e nai	ssa	nce									L	L				
Uniquement si pays	de na	issar	nce a	utre	que	e Frai	nce																				
▼ Nom et prénom du père								L	Nor	n e	t pré	noi	n de	la r	nère 												
LE SOUSSIGNÉ D	ÉCLAI	RE:																									
■ Adhérer à l'assurance « g ■ Régler la somme de 37€ ■ Accepter que mes donne ■ Avoir pris connaissance licence, au certificat médic  Date: ■ Refuser d'adhérer à l'ass des risques encourus par	ETTC (lice ées perse, , au vers cal et à la	ence : onnell so ou s a loi di	36,25 es rec sur ffk u 06 ja	€ TTC cueillic karate anvier Signa (ou c	C et a es fas e.fr, d 1978 ature du rep	ssurand sent l'o les info modif de l'ad présent cidents	ce : 0,' objet o ormat ïée « I dhére tant le	75 € d'un i <b>ion</b> : nfor nt : égal	ETTC trait s rela mati	). eme a <b>tive</b> ique opos	nti <b>s:</b> a et l	nfor aux a iber	assu tés »	ran	ces (	et g	arar	ties									
Accepter que mes donne     En conséquence, ne pas     Avoir pris connaissance licence, au certificat médic	ées perso régler av , <b>au vers</b>	onnell /ec la l <b>so ou</b> s	es rec icence sur ffk	ueillie e la so k <b>arate</b> anvier Sign	es fas omm <b>e.fr, d</b> 1978 ature	sent l'o e de 0, l <b>es inf</b> o	objet o 75 € o ormat ïée « I dhére	d'un de l'a i <b>ion</b> s nfor	trait assur <b>s rela</b> mati	eme ance	e, m <b>s :</b> a	ais <b>r</b> aux a	<b>égle</b> assu	e <b>r</b> fi ran	nale	me	nt la	som						la v	/alid	ité (	de la











KARATÉ DO						
STYLE	CODE					
Full Contact	KFC					
Gojo Ryu	GOJU					
Karaté Contact	KTAC					
Kempo Kinomichi	KEMPO KINO					
Kyokushinkaï	KYOK					
Okinawa Shorin-Ryu	OKI					
Shito Ryu	SHIT					
Shorinji Ryu	SHORI					
Shatakar	SHOK					
Shotokan Shukokaï	SHOT SHUK					
Uechi Ryu	UECH					
Wado Ryu	WADO					
Autre style de karaté-do	KARA					
KARATÉ JUTSU						
STYLE	CODE					
Bâton Self-défense	AITO					
Body Karaté	BODY					
France Shorinji Kempo	FSK					
Genbudo Juku Karaté Jutsu	GEN					
Karaté Mix	JKJ KMIX					
Karaté Défense	KDEF					
Kobudo	KOBU					
Nanbudo	NANB					
Nihon Taï-Jitsu	TAI					
Nunchaku	NUNC					
Pankido	PKD					
Shidokan Shindokaï	SHID					
Shinkido	KIDO					
Shorinji Kempo	SKEM					
Shudo Kan	SKAN					
Taï-Do	TD					
Taï-Jitsu	TAI					
Taï Kyoku Ken Takeda Budo	TKY					
Tokitsu Ryu	TAKE					
Toreikan Budo	TORE					
Wadokan	WKAN					
Autre style de karaté-jutsu	KAJT					
DISCIPLINES ASSOCIÉES						
STYLE	CODE					
Arts Martiaux du Sud-Est Asiatique						
Kali Eskrima	KALIESK					
Pencak Silat	SILA					
Autres styles A.M. Sud-Est Asiatique  Arts Martiaux Vietnamiens	AMSEA AMV					
Krav Maga	KRAV					
Para-Karaté	PARAK					
Wushu (Arts Martiaux Chinois)	WUSHU					
Yoseikan Budo	YOS					
AUTRES DISCIPLINES						
STYLE	CODE					
Capoeira	CAPOE					
Kung Fu	KUNG					
Kung Fu Chuan Fa	CHUAN					
Qi-Gong	QGNG					





VIETNAMIENS









YOSEIKAN **BUDO** 



## **INFORMATIONS**

#### **VALIDITÉ DE LA LICENCE**

La validité de la licence ne pourra être prise en compte que si elle est dûment signée par l'adhérent ou par son représentant légal. Conformément à l'art. 412 du Règlement Intérieur de la FFK, la licence n'est valable qu'après enregistrement informatique par la fédération. Tout titulaire d'une licence fédérale s'engage à respecter les Statuts et Règlements de la FFK (textes officiels disponibles sur le site ffkarate.fr, rubrique «Statuts et Règlements»).

### **CERTIFICAT MÉDICAL**

En application de la nouvelle réglementation relative aux certificats médicaux et notamment des articles D.231-1-3 et D.231-1-5-2° du Code du sport, la présentation d'un certificat d'absence de contre-indication à la pratique du karaté et disciplines associées, datant de moins d'un an, est exigé pour toute souscription de licence.

#### LOI DU 6 JANVIER 1978 « INFORMATIQUE ET LIBERTÉS »

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées exclusivement à la FFK. En application de la loi du 06 janvier 1978, modifiée, dite « Loi Informatique et Libertés », et du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès aux données collectées, d'un droit de rectification, d'un droit à l'effacement, d'un droit à la limitation, d'un droit à la portabilité, d'un droit d'opposition et également d'un droit de profilage

Pour toute demande concernant l'exercice d'un des droits précités, vous pouvez contacter directement la Fédération à l'adresse suivante : licences@ffkarate.fr

Par ailleurs, vous êtes susceptibles de recevoir des offres commerciales de la FFK ou de ses partenaires. Si vous souhaitez exercer un droit de retrait quant à ces offres, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos coordonnées suivantes : nom, prénom et adresse

## **ASSURANCES ET GARANTIES COMPLÉMENTAIRES**

Les garanties sont consultables sur le site ffkarate.fr, rubrique « assurances » ou sur demande écrite auprès de la FFK. Avant la signature de sa demande de licence, l'adhérent doit prendre connaissance des notices d'assurance et des bulletins SPORMUT FFK.

- > Responsabilité civile : l'établissement de la présente licence permet à son titulaire de bénéficier des conditions de l'assurance responsabilité civile souscrites par la FEK.
- > Accident corporel : la FFK met en garde le licencié contre les dommages corporels dont il peut être victime à l'occasion de la pratique du karaté ou d'une des disciplines associées. Elle attire son attention sur l'intérêt qu'il a à souscrire une assurance «individuel accident». L'établissement de la licence permet à son titulaire de bénéficier. s'il le souhaite, des conditions d'assurance « accident corporel » souscrite par la FFK auprès de la Mutuelle des Sportifs. Le soussigné reconnaît avoir été informé des risques encourus par la pratique du karaté et d'une des disciplines associées pouvant porter atteinte à son intégrité physique. Le soussigné déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des garanties telles qu'indiquées dans les notices d'assurance.

La FFK informe le licencié que le prix de la garantie de base « individuel accident» s'élève à 0.75 € TTC quel que soit l'âge.

> Options complémentaires : Le soussigné déclare avoir été informé, conformément à l'article L. 321-4 du Code du Sport, dans les notices d'assurance, des possibilités d'extension complémentaires des garanties de base qu'il peut souscrire personnellement auprès de la Mutuelle des Sportifs. Le bulletin d'adhésion aux garanties complémentaires SPORTMUT FFK est également téléchargeable sur le site ffkarate.fr rubrique « assurances ».

#### **EN CAS DE SINISTRE**

Le licencié peut procéder à la déclaration d'accident en ligne sur le site ffkarate.fr ou télécharger le formulaire « déclaration d'accident » sur ce site et l'adresser à la Mutuelle des Sportifs

 $N^{\circ}$  à composer en cas de rapatriement nécessité par un accident ou une maladie grave : Tél : +33 5 49 34 88 27 (7j/7 et 24h/24)

> Mutuelle des Sportifs

2/4 rue Louis David - 75 782 Paris Cedex 16 Tél: 01 53 04 86 20 - Fax: 01 53 04 86 87

Mail: contact@grpmds.com

N° ORIAS FFKDA: 1005 4869